

COMITE DIRECTEUR
REUNION n°2022-008
Saison 2022/2023

Date : 06/12/2022 – 19h00

Lieu : Visioconférence

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

Présents :

Alain AUGÉY
Romain BESSONAT
Philippe FAIVRE
Vincent GASCARD (arrivée 19h10)
Christine GOND
Sandrine LOUIS PHILIPPE (arrivée 20h50)
Stéphane MARAZZI
Virginie MYOT
Emmanuel PICAUT
Luc RITZ (arrivée 19h20)
Vincent ROCHE
Marie-Laure SERGENT
Éric TALFER (départ 20h45)

Invités : Claude ROCHE - **Salariés** : Samuel BOYE, Thomas CHATILLON (départ 20h15),
Irene FERRANTE

Excusés : Cédric AMBS, Mickael BRIGNOLI, Didier FROMENTIN, Philippe LEMOIGNE, Cathy
MANCHE, Paul SAUVIN

Absents : Olivier LEGER, Bernard PLISSET

Ordre du jour :

- ❖ Point Financier
- ❖ Approbation PV des réunions de CD et commissions
- ❖ Volleyades 2023
- ❖ Point sur les Commissions : CRS, CRT, CRA, Communication, Développement, Médical

❖ **Point financier**

Stéphane MARAZZI laisse la parole à Irene FERRANTE pour la présentation des comptes. Il considère qu'elle est la plus à même à expliquer les comptes puisqu'elle les gère au

*Adopté par le comité directeur du
02/03/23*

quotidien. Il interviendra si besoin pour donner des indications de gestion et de choix financiers.

Le tableau de suivi budgétaire à fin 10/2022 ainsi que la projection à fin d'année ont été envoyés au Comité directeur avec le PV de la dernière réunion de bureau.

Présentation du tableau de suivi budgétaire à fin d'année mis à jour avec les montants de l'aide à l'emploi dont on vient d'avoir l'information, ainsi qu'avec quelques ajustements.

En l'état, l'année 2022 aurait une clôture en positif avec un résultat de +17800 euros. Les charges générales ont été un peu plus importantes que prévu (notamment pour les achats d'outils de travail et informatique pour les salariés, les véhicules et réparations, les salaires), aussi bien que les recettes générales (versements licences et affiliations, subventions, location minibus).

Au niveau des commissions, la Commission Développement a pu réaliser moins d'actions que prévu dans son BP, et une partie des charges est passée en communication. La Commission Technique est plus ou moins en ligne au niveau des charges (les salaires des cadres sont à répercuter, car actuellement ils sont comptablement avec les frais généraux), et a réalisé plus de recettes (stages). La Commission Arbitrage est en ligne avec son BP même avec l'action de vente des polos. La Commission sportive est en ligne avec son BP (récompenses championnats et coupes). La Commission Communication et Événements a eu plus de charges suite à la décision d'imputer à cette commission tous les frais de communication et ceux liés aux événements comme le Circuit Outdoor. La Commission Médicale n'a pas eu de frais, ainsi que les deux commissions Statuts et Règlements et Discipline et Ethique.

Samuel BOYE pense qu'il serait mieux de ventiler la subvention à l'emploi sur les années 2022 et 2023 proportionnellement à la durée des contrats pour lesquels elle a été attribuée. Il faudrait donc mettre un tiers sur 2022 et deux tiers sur 2023. Ce qui réduirait les recettes de 2022 d'environ 20000 euros, en donnant un résultat à l'équilibre.

Stéphane MARAZZI émet un doute sur la possibilité de faire cette ventilation, mais dans tous les cas il souligne que l'explication du résultat excédent est claire => il va vérifier si la ventilation est possible.

❖ **Approbation PV des réunions de CD et commissions**

La liste des PV à adopter a été envoyée :

- Comité directeur :
 - PV CD6_2022 03 08
 - PV CD7_2022 06 30
- Commissions :
 - PV CRT6_2022 03 15
 - PV CRD3_2022 04 11
 - PV CRA_Cellule formation5_2022 06 25

Marie Laure SERGENT demande pourquoi on ne vote pas les PV plus récents.

La réponse est qu'il n'y a pas de PV plus récents, soit car il n'y a pas eu d'autres réunions de commissions, soit parce que les PV n'ont pas été édités.

Virginie MYOT précise que les seuls PV diffusés cette saison ont été ceux des réunions de bureau, qu'on ne soumet pas au vote du CD.

Claude ROCHE précise que les PV des réunions de bureau sont à soumettre au vote du CD également.

Ces PV, qui ont tous été envoyés au CD, sont donc intégrés à la liste des PV à adopter :

- Bureau :
 - PV BUREAU22_2022 11 15
 - PV BUREAU21_2022 10 11
 - PV BUREAU20_2022 09 13
 - PV BUREAU19_2022 09 01

Claude ROCHE ajoute que les PV des réunions de la saison précédente sont automatiquement adoptés par l'Assemblée générale, néanmoins le Comité directeur passe au vote :

=> 1 vote contre, 1 abstention, 11 votes pour.

Les PV sont adoptés.

Vincent GASCARD explique son désaccord avec les activités de la ligue : les actions des professionnels, la gestion financière, les actions sur le terrain, ne correspondent pas à sa vision. Il trouve qu'il y a de la bonne volonté, que le fond est positif, mais pas la forme. Il a l'impression de ne pas être écouté, il ressent un manque de prise en compte des bénévoles. De plus, il ne voit pas l'intérêt de voter des comptes-rendus qui datent de 6 mois, il demande pourquoi ils sont diffusés si tardivement. Ce à quoi Irene FERRANTE répond que les PV sont diffusés dès leur édition. Dans ce cas ils auraient dû être votés lors du dernier CD du 31/05/22 mais ça a été oublié.

❖ **Volleyades 2023**

Philippe FAIVRE rappelle que la FFvolley a changé le mode d'attribution de l'organisation des compétitions jeunes. Désormais ce n'est plus sur candidature spontanée (devenues très rares) mais sur désignation fédérale.

Notre région a été désignée pour l'organisation des Volleyades M15G/M14F, qui auront lieu du 29 avril au 1^{er} mai 2023.

Une réunion de dernière minute avec les clubs a dû être organisée pour répondre rapidement à la FFvolley. Il fallait trouver une ville principale avec une salle pouvant accueillir 1000 personnes, ainsi que 8 salles (16 terrains) dans un rayon de 30 mn par rapport au lieu d'hébergement, présentant des critères particuliers (tribune, largeur des terrains, etc.). Avec une étude de cartographie, les équipements et un environnement propice ont été trouvés entre Belfort et Montbéliard le long de l'axe de l'autoroute gratuite A36.

Cette proposition a été présentée à la FFvolley qui, réunie en bureau début décembre, l'a validée.

Il faut maintenant lancer l'organisation (réservations des gymnases, hébergements, restauration, etc.).

Cet événement sera un fait important pour toute la région, il faudra pouvoir compter sur le plus grand nombre de bénévoles.

Il conclut que, de toute façon, il n'y avait pas le choix que de prendre cette organisation.

Stéphane MARAZZI informe que la salle du Phare à Belfort a été réservée, et qu'il y en a d'autres tout autour.

Eric TALFER et Luc RITZ demandent le cahier de charges pour voir les implications de leurs commissions.

Il sera envoyé à tous (cf. sous ce lien), même s'il est à prendre avec précaution car il n'a pas été mis à jour, mais il peut néanmoins servir de guide de travail.

❖ Point sur les Comissions

○ Commission Sportive

En l'absence de Cédric AMBS, président de la CRS, Samuel BOYE raconte un début de saison pas parfait mais meilleur que d'habitude au niveau de l'organisation des championnats régionaux et avec moins de problèmes à gérer.

Marie Laure SERGENT exprime deux besoins :

- Présence de personnes sur les plateaux M15 capables de gérer des sportives et des cas particuliers. Il est vrai que sur le site de la ligue maintenant on trouve des documents qui aident à la gestion sportive, mais ça ne suffit pas. Il faudrait des personnes référentes.
- Organisation d'une réunion entre les comités départementaux et la ligue pour faire le point sur les championnats M11/M13 et prévoir la suite.

Elle ajoute qu'il faudrait introduire une règle pour laquelle un club qui engage une équipe a l'obligation de recevoir un plateau au moins une fois dans la saison => proposition à prendre en compte par la CRS.

Vincent GASCARD est d'accord quant aux difficultés rencontrées sur le terrain lors des plateaux jeunes.

Philippi FAIVRE comprend les difficultés ; incite les comités départementaux à profiter de ces expériences pour mieux fonctionner l'année prochaine ; est d'accord pour obliger les clubs engagés à recevoir au moins un plateau ; rappelle que tout le travail que nous sommes en train de mettre sur le terrain portera des résultats sur les 3 ou 4 prochaines années.

Eric TALFER confirme que les plateaux M11/M13 sont difficiles à organiser mais que ça va mieux avec l'expérience de ce début de saison.

Il propose que la CRS désigne en début de saison, dans les plannings, les clubs qui doivent recevoir les plateaux. Aux clubs après de se débrouiller entre eux s'ils ne peuvent pas aux dates désignées (comme pour les championnats sénior) => proposition à prendre en compte par la CRS.

Samuel BOYE confirme qu'il y aura une réunion de la commission développement avec les comités départementaux. A cette occasion, ils pourront parler des plateaux M11/M13.

Pour Romain BESSONAT c'est urgent car ils doivent harmoniser les pratiques sur les petites catégories => réunion à fixer entre décembre et janvier.

○ Commission Communication et Evènements

Eric TALFER rapporte que Diane (chargée de communication en contrat apprentissage à la ligue) a pris un rythme important sur ses missions.

Lors de la réunion de la commission prévue quelques jours après (les quelques membres seront présents, mais la commission est ouverte à tous ceux qui souhaitent la rejoindre), il sera question aussi de son mémoire, qui pourrait éventuellement traiter des Volleyades.

Vincent GASCARD propose d'envoyer l'invitation à tout le monde pour que puissent participer tous ceux qui seront disponibles.

- Commission Développement

Samuel BOYE explique que Thomas CHATILLON travaille sur les retours des clubs suite au questionnaire. Samuel BOYE précise que les clubs répondent de plus en plus aux questionnaires, il félicite cette réactivité positive. Cette analyse permettra dans un premier temps de définir un nouveau plan de développement. Les résultats seront présentés lors de la réunion avec les comités départementaux.

Beaucoup de travail accompli en termes d'interventions extérieures (clubs, écoles), avec 3 personnes sur le terrain.

- Commission Arbitrage

Alain AUGÉY précise qu'il y a eu plusieurs réunions pour les désignations, pour lesquelles les comptes-rendus n'ont pas été faits car il trouve qu'il n'y a pas d'intérêt à diffuser des comptes rendus de ce type de réunions.

Les problèmes de la commission sont toujours les mêmes : le manque d'arbitres pour couvrir tous les matchs, et le constat que les arbitres se déplacent de moins en moins.

Philippe FAIVRE constate aussi que, si les résultats ont été bons au niveau de la formation, après on ne retrouve pas les arbitres formés sur le terrain. En effet, la plupart du temps il s'agit de joueurs ou entraîneurs, qui ne sont pas disponibles pour l'arbitrage. Sur 30 arbitres stagiaires, il n'y en a qu'une dizaine de disponibles sur le terrain.

Marie Laure SERGENT demande qu'il y ait des relais locaux pour la recherche d'arbitres qui peuvent dépanner sur les matchs non couverts.

Alain AUGÉY rappelle que les arbitres doivent noter leurs disponibilités sur le site, et que c'est sur ces bases que les désignations sont faites.

- Commission Technique

Virginie MYOT rappelle qu'elle n'est plus présidente de la CRT et qu'il est urgent de trouver un successeur. La tâche est très intéressante même si un peu lourde à gérer. Depuis le début de la saison la commission a vécu grâce à Samuel BOYE et Julien QUILLIET, épaulés par Irene FERRANTE pour l'administratif.

L'appel à candidature n'a pas encore porté de résultats.

Pour l'activité de la commission, Samuel BOYE explique que les stages de détection de début de saison (tournois BFC) ont très bien fonctionné, ainsi que le stage CRE de novembre et les stages de formation des cadres de septembre (module Educateur à Belfort) et octobre (2 modules DRE2 à Besançon).

En décembre, il y aura un stage de formation de cadres (module Animateur à Dijon) et le stage CRE à Dijon.

Au niveau des convocations et de la communication externe, la commission fonctionne bien. Vincent GASCARD confirme que, vis-à-vis des parents, la gestion des stages est très positive.

- Commission Médicale

Luc RITZ revient sur l'intervention de la DRAJES sur la violence dans le monde du sport, intervention qui a eu lieu sur le CRE de novembre.

Il reconnaît qu'il y a eu un manque de communication, notamment aux familles. Néanmoins il confirme l'importance de ce genre d'interventions, qui ont le mérite d'ouvrir la discussion sur des sujets qui resteraient autrement tabou.

Sur le stage CRE de février, il y aura une intervention d'un kinésithérapeute sur l'importance de l'échauffement et des étirements.

Philippe intervient pour souligner l'importance de l'intervention sur les violences dans le sport, et sur le fait que les clubs aussi devraient s'occuper de ces sujets, en tant que responsables du bien-être de leurs licenciés.

Luc RITZ termine en prévoyant une action d'information aux clubs lors de l'AG.

Concernant les demandes de doubles et triples surclassements, la procédure fonctionne bien.

Pour les triples surclassements, il faut envoyer aux intéressés et à leurs clubs un rappel de la visite médicale à réaliser à mi-saison, comme prévu par la procédure. => Irene FERRANTE s'occupe de lister les jeunes et clubs concernés et d'envoyer le mail.

- Commission Statuts et Règlements

Claude ROCHE rappelle que la mise à jour des statuts prévue a été reportée à 2024. Le travail sera fait dans les temps.

Il reste disponible pour répondre à toute question réglementaire.

- Commission Discipline et Ethique

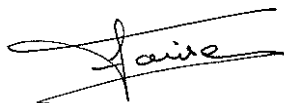
Pas d'activité de la commission.

Pour conclure, Virginie MYOT fait remarquer que le planning des réunions a été fait en essayant de fixer les réunions de CD sur des soirées différentes, comme il avait été évoqué.

Prochaines réunions de Comité directeur : jeudi 02/03/2023, mardi 30/05/2023

Fin de la séance : 21h20

Philippe FAIVRE
Président



Virginie MYOT
Secrétaire Générale

